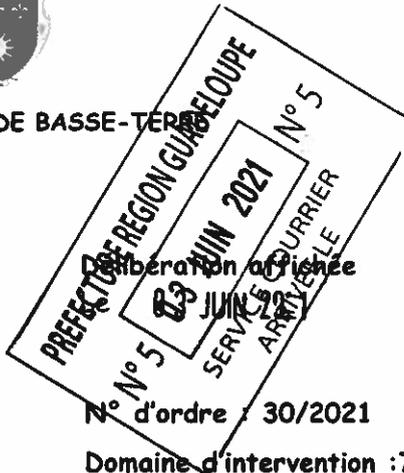




EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du 19 AVRIL 2021

Effectif du Conseil :	33
Présents :	17
Absents et Excusé(es) :	09
Procurations :	07



N° d'ordre : 30/2021

Domaine d'intervention : 7.1/Décisions Budgétaires

L'an deux mil vingt et un le Lundi dix-neuf du mois d'Avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du douze Avril 2021, s'est réuni à huis clos dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur ATALLAH André.

La convocation a été affichée en Mairie, le 13 Avril 2021

PRÉSENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. RUART Alex, 3^{ème} Adjoint ; - M. BOYAU Alex, 5^{ème} Adjoint ; - Mme PAISLEY Yanetti, 6^{ème} Adjoint ; - M. GENDREY Roland, 7^{ème} Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 8^{ème} Adjoint ; M. MIRRE Jocelyn ; - - Mme LESTIN Léna ; - - M. TABAR Patrice ; - - Mme MONLOUIS-NIRELEP Maddy ; - - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; - M. PERAIN Franck ; - Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - M. GEOFFROY Luidji ; M. REJON, Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint (procurations données à M. ATALLAH André, Maire) ; - Mme PETRO Sonia, 2^{ème} Adjoint (procurations données à M. ATALLAH, Maire) ; - Mme RODES Brigitte, 4^{ème} Adjoint (procurations données à M. MIRRE Jocelyn) ; - M. CARRIERE Pierre, 9^{ème} Adjoint (procurations données à M. MARCEL Didier) ; - Mme LYSIMAQUE Maguy Conseiller Municipal (procurations données à Mme MONLOUIS-NIRELEP Maddy) ; - Mme JEREMIE Marie-Louise Conseiller Municipal (procurations données à M. FARIAL Harold) ; - Mme RENE-GABRIEL Murielle, Conseiller Municipal (procurations données à M. MARCEL Didier) ; -

ABSENTS : Mme LAQUITAINE Liliane ; - Mme LACROIX Jénia ; - Mme PENCHARD Marie-Luce ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy ; - Mme GAUTHIEROT Franciane ; - Mme GUILLAUME Myriam ; - M. BROLIRON Jean-François ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme MONGE Dunia, Conseillers Municipaux.

Les 17 Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Mme OTTO Julie, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DELIBERATION DECIDANT DE CONSTITUER DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de constituer des provisions pour risques et charges exceptionnelles au Budget Principal et au Budget Annexe Stationnement.

Au Budget Principal, la provision permettra de couvrir le risque de non-recouvrement des créances détenues par la Ville de BASSE-TERRE à l'encontre de la société SOLAR ELECTRIC MARTINIQUE SARL suite au redressement judiciaire prononcé de cette dernière.

Les crédits sont prévus au Budget Primitifs 2021 du Budget Principal à hauteur de 101 342.63 € représentant l'intégralité des titres de recettes émis sur la période 2016-2019.

Au Budget Annexe Stationnement, la provision permettra de couvrir le risque de non-recouvrement des pénalités de retard sur le marché HYDROGEC pour la construction des parkings suite à la liquidation prononcé du prestataire.

Les crédits sont prévus au Budget Primitifs 2021 du Budget Annexe Stationnement à hauteur de 2 626 732.42 € représentant l'intégralité des titres de recettes émis en 2019 au compte 7711 débits et pénalités perçus.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la fixation d'une provision budgétaire et son inscription de 101 342.63 € au Budget Primitif du Budget Principal 2021 comme suit :

SECTIONS	IMPUTATIONS BUDGETAIRES		MONTANTS
Investissement	040	15182	101 342,63
Fonctionnement	042	6875	101 342,63

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la fixation d'une provision budgétaire et son inscription de 2 626 732.42 € au Budget Primitif du Budget Annexe Stationnement 2021 comme suit :

SECTIONS	IMPUTATIONS BUDGETAIRES		MONTANTS
Investissement	040	15182	2 626 732,42
Fonctionnement	042	6875	2 626 732,42

DISPOSITIF DECISIONNEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

VU les articles L.2321-2 et R.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APRES en avoir délibéré,

DECIDE

A L'UNANIMITE, SOIT 25 VOIX POUR dont 7 procurations (M. GUILLAUME Bernard, Mme PETRO Sonia, Mme RODES Brigitte, M. CARRIERE Pierre, Mme LYSIMAQUE Maguy, Mme JEREMIE Marie-Louise, Mme RENE-GABRIELLE Murielle)

ARTICLE 1 : DECIDE DE FIXER à 101 342.63 € une provision budgétaire pour risques et charges exceptionnelles au Budget Primitif 2021 du Budget Principal telle que mentionnée à l'exposé des motifs.

ARTICLE 2 : DECIDE DE FIXER à 2 626 732.42 € une provision budgétaire pour risques et charges exceptionnelles au Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Stationnement telle que mentionnée à l'exposé des motifs.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2021 du Budget Principal et du Budget Annexe Stationnement.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le **03 JUIN 2021**

L'affichage *et/ou* la publication le **03 JUIN 2021**

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le **03 JUIN 2021**

Le Maire

Fait à Basse-Terre le

31 MAI 2021

Le Maire

Pour le Maire Empêché
 B.GUILLAUME
 1er Adjoint
 André ATALLAH



Pour le Maire Empêché
 B.GUILLAUME
 1er Adjoint
 André ATALLAH

